

**11^{ème} Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement**
matin & après-midi

CNUCED/XI/7
17 juin 2004

LA CRÉATION DE L'INSTITUT VIRTUEL DE LA CNUCED À SAO PAULO SOULIGNE
L'IMPORTANCE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DANS LA MONDIALISATION

**Les partenariats pour les connaissances doivent permettre
aux peuples de s'approprier les outils numériques de développement**

"La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement dispose de connaissances et de compétences en matière de technologies de l'information et de communication qu'elle souhaite mettre au service des pays en développement pour leur permettre de combler le fossé numérique. Ce fossé les empêche encore de participer pleinement à l'économie de la connaissance dont les fruits sont générés par le commerce électronique", a déclaré ce matin Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED en ouvrant une table ronde sur le partenariat pour l'information et le savoir au service du développement.

Cette déclaration a précédé l'annonce officielle qu'il a faite cet après-midi du lancement par la CNUCED de son nouveau réseau d'information électronique, l'Institut virtuel de la CNUCED, qui permettra aux pays dont les institutions publiques et les entreprises n'ont pas encore pu tirer profit des TIC et de la mondialisation d'en acquérir la maîtrise et les connaissances et de les utiliser dans les domaines de la gouvernance et de la gestion des affaires et du commerce. Concrétisation d'un partenariat numérique multilatéral de formation inscrit dans le Plan d'action de Bangkok, l'Institut virtuel créera un site Web qui donnera accès à une sélection de ressources et d'outils pédagogiques de la CNUCED et permettra un échange de ressources entre partenaires tout en facilitant un échange de connaissances et d'expériences. Défini comme un réseau académique mondial travaillant avec les institutions universitaires nationales, à qui elle permettra d'accéder aux travaux analytiques de la CNUCED, l'Institut a pour mandat de préparer les générations futures à la prise de décisions économiques sur des bases d'information sûres.

Les échanges qui ont eu lieu entre experts et délégations sur les questions liées aux TIC et au commerce se sont tenus sur le constat que les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer à la solution des grands problèmes du développement, notamment en aidant à renforcer la productivité et la compétitivité des entreprises. Elles peuvent soutenir la transformation des structures des marchés, et aider les sociétés à participer aux processus internationaux de production de biens et de richesses, et à réduire les coûts de distribution tout en améliorant la gestion des risques commerciaux.

(à suivre)

Relevant que les stratégies d'amélioration de la compétitivité fondées sur les TIC devaient s'assurer la participation de tous les acteurs nationaux, des milieux d'affaires et de la société civile, M. Ricupero s'est félicité qu'un certain nombre de leaders du Sud, comme le Président de la République dominicaine, Leonel Fernández Reyna, qui prenait part au débat de ce matin, s'impliquent personnellement dans la définition des politiques et la mise en œuvre des programmes de TIC dont leurs pays ont besoin pour combler leur retard. Pour les experts qui ont pris la parole dans l'après-midi, le succès de l'usage des TIC dépendra de la capacité des peuples des différents pays et cultures à s'approprier le contenu des informations véhiculées par les réseaux numériques. D'où la nécessité de créer des partenariats garantissant un accès et des contenus multiculturels sur les réseaux digitaux, et de former des ressources humaines capables de s'approprier les nouvelles technologies et de les enraciner dans leurs sociétés d'origine.

L'information et le savoir au service du développement ayant un lien direct avec la facilitation du commerce et des transports, et avec la mise en place d'un cadre sûr pour le commerce, la table ronde qui s'est tenue ce matin sur ce thème a noté que les conditions du commerce mondial ont profondément changé en raison des menaces terroristes et des mesures de sécurité qu'elles entraînent. A ce propos, le Directeur adjoint des opérations douanières et de la protection des frontières des Etats-Unis a exposé les mesures préconisées par son Gouvernement pour assurer un commerce mondial sûr et profitable. Après avoir indiqué que les Etats-Unis avaient mis en place un nouveau manifeste de déclaration de cargaisons, qui doit être transmis aux autorités 24 heures avant l'arrivée de tout navire, et auquel doivent désormais se soumettre tous les armateurs et transitaires, il a déclaré que l'objectif final était de rendre cette mesure et le système qui l'accompagne, universels. Le Gouvernement américain a installé, avec l'accord des pays concernés, des agents des douanes américaines dans les 20 grands ports où s'opèrent la manutention et le transit de 70% du trafic mondial de conteneurs, a dit le représentant en soulignant que les Etats-Unis se chargeraient, pour le financement et la formation, de l'installation des matériels de haute technologie utilisés dans la surveillance du contenu des conteneurs.

La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement poursuivra ses travaux en plénière demain, vendredi 18 juin à 10 heures.

UN PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT: L'INFORMATION ET LE SAVOIR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Table ronde sur les technologies de l'information et de la communication, catalyseurs de la croissance, du développement et de la compétitivité, et leurs incidences sur les politiques et les mesures nationales et internationales

A l'ouverture de cette table ronde, M. RUBENS RICUPERO, Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a déclaré que la résolution de cette question devrait permettre de mieux aider les pays en développement à maîtriser ces nouvelles technologies afin de s'intégrer à la mondialisation. La CNUCED a reconnu les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) comme un facteur important d'amélioration et de renforcement de la compétitivité. La révolution des TIC ne peut être comparée à la révolution industrielle, mais plutôt à l'invention de l'imprimerie par Gutenberg, qui a permis de vulgariser la connaissance, a estimé M. Ricupero. Les différentes cultures du monde ont des approches différentes à l'égard de l'usage de l'information. C'est une question de mentalité. L'Europe a utilisé l'invention de l'imprimerie pour répandre ses convictions religieuses et en contrôler la forme et le contenu. En Suisse, la Réforme religieuse a incité les gens à envoyer leurs enfants à l'école, car il fallait pouvoir lire la Bible. Au Brésil, les premiers colonisateurs ont longtemps eu peur de répandre la maîtrise de la lecture. Ils craignaient que les connaissances rendent les gens moins malléables et moins contrôlables.

On a aujourd'hui l'impression que l'usage des TIC est ralenti par des soucis du même genre. C'est une question de perception et de mentalité. La diffusion des TIC a besoin de l'implication d'un grand nombre d'acteurs. La CNUCED est prête à cet égard à participer à des partenariats. Nous avons dans ce domaine, a indiqué M. Ricupero, des connaissances et des compétences que nous aimerions mettre au service des pays pour réduire la fracture numérique et les aider à s'intégrer à une économie de connaissances. Le taux de croissance annuelle du secteur des TIC et des services qui leur sont liés est de 45%. L'Inde, par exemple, en tire d'énormes revenus et un nombre très important d'emplois profitant surtout aux femmes. Les TIC jouent aussi un rôle important dans le domaine des sciences et de la médecine. Grâce à eux, les pays en développement sont devenus des fournisseurs de services pour les pays industrialisés. Au Brésil, le Gouvernement a créé un système qui a permis que les dernières élections soient organisées essentiellement par voie électronique. Dans la plupart des régions du pays, plus de 90% de la population ont recouru à ce moyen pour voter. Ce système a créé une telle transparence que peu de résultats ont été contestés. Aujourd'hui, le pays dispose aussi d'un système de commerce électronique qui contribue à réduire les frais liés aux transactions commerciales. Cependant, ce type de système doit être étendu pour le faire connaître dans la plupart des pays en développement et en faire profiter les entreprises.

Lançant le débat, le représentant de l'Equipe spéciale des Nations Unies sur les TIC et Modérateur, a mis l'accent sur la croissance dynamique des services sur Internet et sur l'importance de ces technologies pour les pays en développement. Le principal problème est que, dans ces pays, les usagers ne représentent que 5% du total mondial, a regretté un représentant de la Chambre de commerce internationale (CCI) qui a dénoncé ainsi le fossé numérique causé par la répartition inégale des revenus aux niveaux international et local. L'élargissement de l'accès à ces technologies exige la mise en place des infrastructures, des services et de cadres réglementaires et législatifs appropriés. Il faut aussi lutter contre

(à suivre)

l'inhibition sociale et faire comprendre à la population l'importance de ces technologies pour les activités professionnelles, la croissance nationale et l'élévation sociale. Si l'Etat peut intervenir en la matière, il est plus pertinent, compte tenu du coût, de faire appel au secteur privé et à la création de fonds de solidarité qui ont toutefois l'inconvénient de ne pas durer assez longtemps. L'Etat pourrait aussi, pour accélérer les progrès, privatiser le secteur des télécommunications. Il est impératif, pour améliorer les indices de connexion, de réduire les coûts des infrastructures, développer le contenu local et renforcer les capacités humaines.

Le développement de la société de l'information, a-t-il conclu, exige plus de souplesse en matière de réglementations pour permettre aux fournisseurs d'offrir des produits plus accessibles. Il faut, par ailleurs, mettre au point de nouvelles variantes commerciales et travailler davantage sur l'interconnexion et les normes de fonctionnement. Il faut enfin un système qui assure la sécurité personnelle et technique.

Commentant également la question, le Président de la République dominicaine, LEONEL FERNANDEZ REYNA, a estimé que le vrai problème réside dans le fait de savoir si le concept de société de l'information s'applique de la même façon aux pays du Nord et à ceux du Sud. Pour lui, toute révolution scientifique et technologique peut servir aux pays sous-développés pour accélérer leur processus de développement. S'il a reconnu l'inégalité "des athlètes sur la ligne de départ", le Président a argué que ce fossé numérique ne représente qu'un nouveau défi pour les pays du Sud, celui de déterminer les moyens d'utiliser les TIC en tant qu'outil du progrès. Tous les pays doivent mettre au point une stratégie de développement technologique qui peut être organisée sur la base d'un consensus entre les autorités publiques, le secteur privé, la société civile, le milieu universitaire, et des groupes d'entreprises étrangers. En la matière, le Président a souligné le rôle que pourraient jouer les différentes diasporas, en désignant notamment les Dominicains formés dans les meilleures universités du monde qu'il faudrait impliquer dans le développement national. Les diasporas sont, en la matière, une source de ressources humaines très importante. Cela dit, a poursuivi le Président dominicain, il faut aussi relever les défis des infrastructures dans le domaine des télécommunications et des ressources humaines et de l'accès ainsi que de l'appropriation du contenu et de la capacité à comprendre l'anglais, langue dominante d'Internet. Cette vision pratique et claire de ce qu'il convient de faire, doit être saluée, a estimé le Secrétaire général de la CNUCED avant d'annoncer le lancement, cet après-midi, de l'Institut virtuel de la CNUCED sur le commerce et le développement.

Le Président de la table ronde a informé les participants des résultats des débats informels qui se sont tenus sur la question des TIC. Il a été convenu, a-t-il indiqué, de soutenir le Groupe de travail spécial créé par le Secrétaire général des Nations Unies sur les TIC.

Intervenant à son tour, le Vice-Ministre du commerce et du développement de l'Arménie a déclaré que son pays comptait sur l'usage des TIC pour s'intégrer à l'économie mondiale. C'est pourquoi, une priorité a été accordée à la formation des étudiants et de jeunes dans ce secteur. On compte aujourd'hui plus de 200 sociétés commerciales, notamment des PME, qui utilisent les moyens que leur offrent les TIC, a indiqué le Vice-Ministre. De par sa situation géographique, l'Arménie attire des entreprises originaires d'Amérique du Nord et des pays de l'ex-bloc soviétique qui choisissent de délocaliser certains services sur son territoire. Le secteur électronique de l'économie arménienne a connu une croissance moyenne de 17% au cours de ces dernières années. L'année passée, ce secteur a généré des revenus de l'ordre de 50 millions de

dollars américains. Les grandes sociétés publiques ont été transformées en petites et moyennes entreprises beaucoup plus performantes. Un nouveau cadre juridique a été établi pour soutenir la création et le fonctionnement du commerce électronique. Le Gouvernement arménien renforce en outre les capacités humaines du pays dans ce secteur et chaque année, le pays compte environ 300 diplômés dans cette discipline.

Le Secrétaire d'Etat au commerce de la Tunisie a déclaré que son pays, qui accueillera en 2005 la deuxième phase du Sommet sur la société mondiale de l'information, s'est attaché à adopter une approche privilégiant le consensus entre tous les participants. La transformation de la fracture numérique en perspective numérique est l'objectif que nous nous sommes fixés. Elle se fera dans un esprit de partenariat mondial qui véhiculera une vision commune de la solidarité et du développement. Le Président Zine El Abidine Ben Ali a appelé toutes les parties concernées à participer à la deuxième phase du Sommet prévue à Tunis. La Tunisie œuvre, lors de la réunion préparatoire qui se tiendra dans la ville de Hammamet du 24 au 26 juin, à associer tous les acteurs, dont la société civile et le secteur privé au succès du Sommet. Nous réitérons à tous l'invitation à prendre part à cette réunion préparatoire, a-t-il indiqué en conclusion.

La Vice-Ministre de l'environnement et du tourisme de l'Afrique du Sud a indiqué que le tourisme génère aujourd'hui 2 milliards de dollars dans son pays. Appliquées aux diverses activités économiques, les TIC contribuent à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois. Les Ministres africains responsables de ce secteur se sont réunis en juin 2003 en Tunisie et ont reconnu que les TIC peuvent être utilisées pour promouvoir l'équité entre les sexes et l'intégration de l'Afrique dans le système économique mondial, tout en les aidant à atteindre les Objectifs de développement du Millénaire (ODM). Les Ministres africains ont décidé de développer un plan d'action pour les TIC, qui permettra d'améliorer la compétitivité des entreprises du continent et d'améliorer le contenu local du Web.

La société de l'information en tant que paradigme du développement s'applique au Nord et au Sud et si tel n'était pas le cas, l'Inde n'aurait pas eu un tel succès, a indiqué son représentant. Compte tenu de la domination de la langue anglaise, le représentant a souhaité rendre un hommage "certes un peu tardif" à l'association de deux ans que son pays a eue avec le Royaume-Uni, en expliquant par-là le succès de l'Inde en la matière. Lors de la première phase du Sommet sur la société de l'information qui a eu lieu en décembre 2003, la Présidente de l'Association des aveugles avait pris la parole, a rappelé le représentant indien qui a souligné le manque d'accès des personnes frappées par un tel handicap. Il a donc annoncé qu'honorant ses promesses, son pays a mis à la disposition de l'Association un logiciel spécial, en espérant qu'il pourrait bénéficier d'une diffusion plus importante. L'Inde est un grand pays, la plus grande démocratie du monde, et est convaincue de l'immense potentiel des TIC pour effectuer le saut développemental indispensable. Ce qui est important dans ce secteur, ce n'est pas la création d'emplois, mais bien sa faculté à renforcer la productivité dans les secteurs des biens et services, a-t-il précisé avant de regretter que le succès de son pays ait eu des retombées négatives. Ce succès, s'est-il expliqué, a provoqué des réactions protectionnistes inattendues et fondées sur des informations fallacieuses. Dans les pays importateurs, les exportations indiennes contribuent aussi au renforcement de la productivité, a-t-il argué.

Les stratégies technologiques doivent être holistiques et adaptables aux circonstances, a souhaité la représentante de la Thaïlande. L'écart numérique entre les pays du Nord et les pays du Sud, les zones rurales et les zones urbaines, les citoyens formés et les citoyens non formés, a encouragé, en Thaïlande, la fabrication de matériels à faible coût et la mise en place d'un contenu local, a-t-elle encore indiqué. Pour améliorer la capacité des PME à exploiter les TIC, une des solutions serait de libéraliser le secteur des télécommunications, a estimé le représentant de la Finlande. Aussi, le commerce électronique a-t-il pu créer, dans le pays, de nouvelles ouvertures commerciales. Le pays a également organisé des séminaires pour faciliter l'accès des PME aux services extérieurs spécialisés dont ils ont besoin. À long terme, l'objectif est de créer un gouvernement électronique capable de fournir rapidement les informations nécessaires aux entrepreneurs. Il a conclu en mettant l'accent sur la pertinence de services tels que la douane électronique ou encore le transfert des données techniques.

La notion des TIC pour le développement n'implique pas automatiquement la mise en place d'un secteur dans chaque pays mais bien la capacité de tous de tirer parti de ces technologies, a précisé le représentant du Canada. Les TIC sont un instrument essentiel pour le développement à tous les niveaux et exigent donc leur intégration dans les stratégies de développement aux niveaux national et international. Il faut donc assurer l'analyse de l'impact des TIC sur le développement et rectifier le tir selon les besoins, a indiqué le représentant canadien qui est aussi membre du Groupe de travail de l'ONU chargé de la question. Abordant la question de l'impact des TIC dans le secteur ferroviaire, le Ministre des transports de l'Ouganda a expliqué les activités de numérisation de ce secteur avant de mentionner que son pays procède actuellement à la libéralisation de ce secteur et de demander aux pays qui s'intéressent à ce type de concessions de venir investir dans son pays.

Avant l'ouverture du dialogue interactif sur la facilitation du commerce et des transports qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a annoncé qu'à l'issue de consultations, les Etats membres ont décidé de créer, au sein de la CNUCED, un groupe de travail sur les partenariats à bâtir en matière de TIC. Une des idées évoquées, à laquelle se joindront entre autres l'UNESCO et l'OMC, aura pour objectif de favoriser l'inclusion des pays en développement dans les structures mondiales de commerce électronique. Le financement électronique au service des petites et moyennes entreprises (PME) fera, quant à lui, l'objet d'autres réflexions.

Facilitation du commerce et des transports: mise en place d'un cadre sûr et efficace pour le commerce

Ouvrant cette table ronde, le représentant des Philippines, ENRIQUE MANOLO, a indiqué qu'il fallait examiner les moyens permettant de mettre en place des arrangements mondiaux relevant les défis actuels, notamment en matière de sécurité.

Le Vice-Ministre du commerce international et de l'industrie de la Malaisie a déclaré que le trafic mondial de conteneurs allait doubler dans les cinq prochaines années, passant de 250 000 à 500 000 conteneurs. La Malaisie, qui est le 18^{ème} exportateur mondial de marchandises par conteneurs, s'intéresse de près à cette question, et a investi beaucoup d'argent dans le développement de ses infrastructures portuaires, routières, ferroviaires et aériennes. Les infrastructures de la Malaisie, qui est un des pays riverains du détroit de Malacca, servent aussi la Thaïlande et Singapour, qui sont des Etats voisins. L'an dernier, 40 millions de tonnes de marchandises ont transité par les ports malaisiens,

tandis que 25 millions de passagers ont emprunté l'aéroport international de Kuala Lumpur au cours de la même période, transportant avec eux, d'énormes quantités de marchandises. Notre Gouvernement a pris des mesures pour réduire considérablement les taxes d'atterrissage des aéronefs et de manipulation du fret aérien. Après les événements du 11 septembre 2001, la Malaisie a renforcé les mesures de sécurité dans ses infrastructures de transport et a contribué au renforcement de celles des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le Gouvernement malaisien pense cependant qu'il faut analyser les causes inhérentes du terrorisme et non pas seulement ses manifestations et symptômes pour assurer une lutte efficace contre ce fléau.

Le Directeur adjoint du Bureau des opérations douanières et de la protection des frontières des Etats-Unis a indiqué que la sécurité était devenue un facteur crucial dans les transports de marchandises. Les Etats-Unis estiment que la facilitation du commerce et des transports devrait être fondée sur une chaîne de coopération par laquelle les partenaires pourraient intervenir à tous les niveaux et quand les besoins l'exigent. Nous avons besoin de protéger notre territoire, c'est pourquoi nous avons modifié les manifestes de cargaisons, qui doivent maintenant nous être transmis 24 heures avant l'arrivée d'un navire. Le manifeste de 24 heures nous permet d'identifier et de cibler les marchandises déclarées, nous donnant ainsi la possibilité de réagir en cas d'incertitudes. Nous devons connaître la date et l'heure exacte du départ des navires. Toutes les données de navigation et de fret doivent nous parvenir 24 heures avant l'accostage du navire dans un port américain. Ces opérations, d'après nos estimations, n'augmentent les coûts commerciaux que de manière marginale. Le représentant américain a indiqué que 70% des conteneurs proviennent d'une vingtaine de ports que nous appelons les "mégaports". Nous avons installé, avec l'accord des pays concernés, des fonctionnaires américains dans ces ports. Grâce à l'usage de technologies avancées, cette présence permet de procéder à des vérifications efficaces. Le Gouvernement des Etats-Unis paie le coût de ces installations, les pays hôtes n'ayant donc rien à déboursier.

En outre, nous avons créé le réseau CITIPAT, une chaîne mondiale de lutte contre le terrorisme commercial. Les participants à ce réseau sont assurés de l'anonymat. Leur identité ne peut être révélée qu'après leur accord et seulement aux autres membres du réseau. Les participants au réseau représentent des gouvernements, des autorités portuaires, des transporteurs maritimes, des industriels, des sociétés transnationales et des réseaux de chargeurs. L'objectif visé est de parvenir à un commerce sûr. Ce système nous permet d'assurer des transactions sûres et transparentes, a conclu le représentant américain.

Le Président de FIATA et de Swift Freight International de Dubai, ISSA BALUCH, a d'abord souligné que la grande difficulté de la coopération internationale résulte d'une interprétation différente que font les protagonistes du même événement. Les pays connaissent des défis et des niveaux de développement économique différents, a-t-il ajouté. En matière de transport, les économies en tête de liste partagent des points communs tels que la bonne gestion, la stabilité politique, une inflation basse, un système d'éducation de qualité ou encore l'existence d'une éthique du travail. Dans ces pays, les réseaux de transport sont de bonne qualité et à un coût abordable. Aujourd'hui, les Emirats arabes unis comptent, entre autres, 15 ports, 13 zones franches et un aéroport national qui a une des plus grandes croissances dans le monde. Cette évolution positive s'explique par la volonté politique du Gouvernement qui a compris très tôt que le pays ne pouvait miser son avenir sur les seules ressources

pétrolières. Les projets d'infrastructures ont fait l'objet de négociations avec le secteur privé et l'Etat a, par exemple, fait adopter une loi pour faciliter les prêts et les hypothèques pour les terres données en concessions.

Ce succès a été possible grâce à l'intégralité du processus commercial. Les autorités douanières n'ont eu de cesse de régler la question des procédures. La situation actuelle montre donc la pertinence pour l'essor commercial des transports, de bonnes politiques, d'une mise en œuvre saine des politiques, et d'infrastructures adéquates. Les principales mesures de facilitation du commerce correspondent à un processus normal de libéralisation, a-t-il insisté avant de conseiller aux pays en développement d'appuyer les chaînes d'approvisionnement mondiales grâce à une bureaucratie minimale, de mettre en place des TIC sophistiquées pour atténuer les problèmes créés par l'éloignement; de créer un système fiscal en appui aux zones franches et aux investissements étrangers; ou encore de construire de nouveaux ports. Il faut aussi, a-t-il insisté, lutter contre le népotisme parfois enraciné dans la culture.

Les douanes jouent un rôle déterminant, a souligné le Vice-Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes qui a expliqué que cette Organisation a trois priorités, à savoir le développement et le maintien des normes; la promotion de la coopération internationale; le partage des pratiques optimales et l'offre d'une assistance technique pour la bonne mise en œuvre des normes et le renforcement des capacités. Dans ce cadre, le Vice-Secrétaire général a appelé à la lutte contre la corruption pour assurer les améliorations techniques. La simplification des procédures douanières, a-t-il souligné, doit se fonder sur des normes acceptées à l'échelle internationale. Les normes de l'Organisation, a-t-il dit, tiennent compte des préoccupations des pays en développement et permettent des données électroniques susceptibles d'améliorer les procédures et de suivre les marchandises depuis leur origine. La Convention révisée de Tokyo, a-t-il encore indiqué, contient tout un cadre de principes et de procédures qui assurent la transparence et la prévisibilité. Elle invite les douanes à utiliser des technologies modernes qui incluent la prévision des risques.

Après les attaques terroristes du 11 septembre 2001, plusieurs modifications ont eu lieu dans l'environnement douanier. Les gouvernements ont pris conscience de la nécessité de renforcer le contrôle aux frontières. Les douanes ont commencé à concentrer leur stratégie de contrôle sur tous les aspects de la chaîne des transports, y compris les exportations. La coopération entre autorités frontalières a été renforcée. Dans ce cadre, les arrangements mondiaux sont nécessaires pour éviter la marginalisation des pays en développement. Les mesures de sécurité ne doivent pas compromettre les gains obtenus par le passé. Ces mesures, a-t-il ajouté, doivent s'intégrer dans les programmes d'application, y compris concernant les fraudes, le trafic de drogues et la falsification. Il a conclu en insistant sur l'intégration régionale qui pourrait conduire à une harmonisation des procédures douanières.

A son tour, le Conseiller de la Banque mondiale sur les questions de logistique et des transports, a, en la matière, insisté sur la mise en œuvre locale, en indiquant qu'elle est au cœur de la stratégie que la Banque mondiale applique à tous les niveaux. La tâche est de placer, au niveau des pays, la rationalisation des arrivages au cœur des stratégies de l'aide qui leur est accordée. Il est nécessaire, a-t-il dit, de promouvoir la mise en œuvre des instruments existants, dont les recommandations de la CEE sur le guichet unique pour les transactions internationales. Le dernier projet de la Banque mondiale a été lancé, en collaboration avec la CNUCED et l'OCDE, en Afghanistan et a concerné l'organisation d'urgence des

services de douanes et la facilitation du commerce. Sur le plan régional, les progrès viendront des économies d'échelle obtenues grâce aux réformes et au renforcement des capacités nationales. Le Conseiller de la Banque mondiale a aussi fait part des projets pilotes lancés dans certains pays sans littoral. Il a aussi insisté sur le rôle du Partenariat mondial pour le développement mondial, lancé en 1999. La capacité de diffusion des connaissances est importante et il faut profiter de la diversité du savoir que permet ce Partenariat mondial.

Commentant ces exposés, le représentant du Népal et d'un pays moins avancé sans littoral, a souligné l'importance pour les pays d'Asie du Sud-Est d'harmoniser leurs procédures douanières. Après avoir fait part des efforts déployés en la matière, il a par ailleurs appelé à la mise en place de partenariats aux niveaux régional et sous-régional. Il a également jugé impératif d'introduire le processus des TIC dans la facilitation du commerce. Il faut comprendre, a ajouté le représentant de l'Indonésie, que pour supporter le flux croissant du commerce, les pays doivent se doter de règles sur le plan de l'offre et des réseaux de distribution. Le problème de l'Indonésie est qu'il lui manque des ressources financières, institutionnelles et humaines. Le représentant a donc demandé le renforcement de l'assistance technique avant de promettre aux autres pays en développement d'alléger le poids de la facilitation commerciale. Il a, dans ce cadre, estimé que le Partenariat mondial pour le développement est un élément essentiel.

DÉCLARATIONS DES REPRÉSENTANTS DU FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La représentante de l'Association des ONG accréditées auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (CONGO), a lancé un appel aux Etats membres pour que d'autres ONG, en particulier celles du Sud, puissent participer aux réunions de la CNUCED. Elle a souhaité que la relation des ONG avec les organisations de l'ONU évolue vers un véritable partenariat. Elle a rappelé, dans ce cadre, la contribution des ONG à la Déclaration du Millénaire. Récemment, a-t-il indiqué en s'en félicitant, le Sommet sur la société de l'information a permis à la société civile de créer un bureau qui a travaillé la main dans la main avec le bureau intergouvernemental. En prévision du Sommet à Tunis, les ONG entendent poursuivre cette coopération. Lisant ensuite la déclaration des ONG sur la CNUCED XI, elle a appelé au respect mutuel et au partage plus équitable des bénéfices tirés du commerce international. Certaines entreprises multinationales, a-t-elle regretté, privilégient une conception selon laquelle ils ont tous les droits, les devoirs revenant à la société civile et aux gouvernements. Le partenariat, a-t-elle poursuivi, ne doit pas signifier la privatisation des responsabilités gouvernementales. Elle a ainsi regretté que les multinationales s'arrogent tous les pouvoirs, en particulier depuis la fermeture du Bureau de l'ONU sur les sociétés transnationales. La CNUCED doit s'assurer que l'élément environnement et développement est dûment pris en compte dans les activités de ces sociétés. Elle doit appuyer les normes de l'ONU sur la responsabilité des entreprises ainsi que les recommandations du Sommet mondial sur les droits de l'homme.

La société civile souligne que la personne doit être placée au cœur du développement sur lequel le commerce doit se fonder. Les Nations Unies, seul forum universel, doivent assurer la coordination des efforts entre les différents gouvernements. Les Objectifs de développement du Millénaire (ODM) ne pourraient être réalisés en l'absence d'une démarche du développement axée sur les droits de l'homme, a conclu la représentante de CONGO.

Le représentant du Groupe de travail sur les matières premières a déclaré que les prix des produits de base agricoles avaient connu une dépréciation tellement grave que les pays qui en dépendent vivent quasiment dans la faillite. La volatilité des marchés, incapables de s'autoréguler du fait de la rigidité de l'offre et de la demande, en est responsable. Il faut donc créer un mécanisme de régulation des marchés agricoles. Les gouvernements et les opérateurs de ce marché doivent assumer leurs responsabilités. La réflexion doit sortir du dogmatisme actuel, qui rejette toute intervention des Etats sur les marchés. L'érosion des revenus des petits agriculteurs ne s'arrêtera pas si rien n'est fait. C'est pourquoi, un Groupe de travail a été créé pour réfléchir à la question. Ce Groupe est ouvert à la participation de la société civile.

Table ronde sur un partenariat pour la constitution de réseaux, la formation et l'enseignement à distance

Introduisant le débat, le Modérateur et Ministre du commerce et de l'industrie de la République-Unie de Tanzanie, a souligné avant ses homologues que les progrès récents dans le domaine des TIC devraient faciliter le processus de renforcement des capacités grâce à un accès accru aux informations. Il a défini l'objectif de la table ronde qui est d'examiner le type de compétences et de savoir dont les pays en développement ont besoin, la manière de les développer, l'impact des TIC sur le renforcement des capacités et les moyens de créer des capacités dans la prise de décisions, en passant par la coopération technique. Les politiques de développement qui réussissent sont celles qui accordent la priorité à la mise en place des éléments nécessaires à la compétitivité de

leur secteur commercial. Ces éléments sont l'éducation, les capacités nationales, l'esprit d'entreprise et un environnement favorable aux affaires, a estimé le représentant de l'Argentine. Il est nécessaire de s'assurer l'appui des secteurs public et privé en matière de recherche et de développement. Les Gouvernements doivent adopter une démarche dynamique et garantir que cette question fait partie de la stratégie globale de développement.

Le Directeur du Centre national d'enseignement à distance de la France a fait remarquer que les coûts et l'accès aux nouvelles technologies allant décroissant, les problèmes qui se posent en ce moment à une plus grande utilisation des TIC sont essentiellement de nature culturelle. Il est donc important de sauvegarder un esprit et un accès multiculturel aux TIC. La difficulté sera de préserver la mémoire de chaque peuple dans l'offre digitale et technologique. Le manque d'énergie électrique ne saurait être invoqué pour justifier l'incapacité d'utiliser des ordinateurs, dans la mesure où certaines technologies actuelles utilisent très peu de ressources énergétiques. La notion de distance ayant disparu, les pays qui ont été victimes de la fuite des cerveaux peuvent aujourd'hui bénéficier des compétences de leurs ressortissants expatriés à travers les ressources qu'offre le Web. L'explosion numérique qui se produit dans certaines régions du Sud offre en outre l'opportunité de créer des courants d'échanges d'information Sud-Nord et non pas seulement Nord-Sud. C'est une des expériences que nous menons en ce moment avec certaines universités arabophones d'Afrique du Nord. L'intelligence est devenue l'or noir du XIème siècle. Elle est à l'origine de la création des nouvelles sources de richesses. La communauté internationale devrait élaborer certaines règles d'éthique pour veiller aux transferts des connaissances et des individus qui les possèdent.

Le représentant-résident du Programme des Nations Unies pour le développement au Brésil (PNUD) a déclaré que pendant trop longtemps, on a parlé de la coopération technique sans y inclure la notion de renforcement des capacités. La priorité n'est cependant pas dans le transfert des connaissances mais plutôt dans le renforcement de ces connaissances. Il ne suffit pas de former des individus, il faut aussi pouvoir les insérer dans un cadre réceptif et ouvert aux idées et au changement. Le besoin de la formulation de politiques et la capacité d'une société à participer à la réflexion et à la prise de décisions à caractère stratégique ont ensuite amené les cercles de réflexion internationaux à parler d'appropriation. Mais à ce jour, il semble qu'un accord ne se soit pas encore créé sur la notion même d'appropriation. Le leadership est essentiel, et doit répondre aux exigences du milieu dans lequel il opère en tenant compte des contraintes internationales.

Le commerce a trop longtemps été considéré comme une série d'automatismes technocratiques, ce qui a orienté la coopération internationale vers des activités de formation, comprises alors comme une forme de renforcement des capacités. Aujourd'hui, nous prôtons plutôt le renforcement des capacités d'un point de vue structurel, de manière à permettre aux gens de prendre part à des négociations et à pouvoir y apporter des points de vue défendant les intérêts de leurs pays ou groupes de pays. Ces pays doivent, par exemple, comprendre l'impact des accords commerciaux régionaux sur les négociations multilatérales de l'OMC, et pour cela, ils ont besoin de capacités humaines et d'informations. Le développement des capacités est un processus à long terme. Il doit respecter les valeurs des sociétés et non pas leur imposer un moule de l'extérieur. Le développement des capacités doit aussi prendre en compte les compétences et les connaissances locales, et il doit comprendre des

mesures d'incitation, notamment en ce qui concerne le service public. Nous devons enfin adapter les concepts et systèmes internationaux aux particularités nationales et non pas le contraire. Il ne faut pas baisser les bras dès que la situation devient difficile.

M. RUBENS RICUPERO, Secrétaire général de la CNUCED, a présenté l'Institut virtuel de la CNUCED en déclarant que la recherche de la cohérence devrait viser à améliorer la compétitivité dans les pays en développement qui, elle-même, dépend souvent de la qualité de l'information. Parmi les instruments les plus utiles pour éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité, il est prouvé que l'information et la connaissance ont priorité sur les ressources naturelles. Ceci n'est pas nouveau, au vu de la réussite qu'ont connue dans le passé le Royaume-Uni et le Japon. Ils ont montré, lors de la révolution industrielle et après la Deuxième Guerre mondiale, que la connaissance et l'apprentissage sont les bases de l'amélioration du bien-être. Les succès actuels de l'Asie s'expliquent peut-être par la philosophie des peuples de ce continent, qui placent l'étude, l'apprentissage, la dignité, et l'éthique du travail au centre de la vie humaine. Le développement aujourd'hui, c'est gérer des sociétés qui sont de plus en plus complexes, à la fois sur le plan matériel et sur le plan humain. La gestion des nombreux conflits qui font vivre une société dépend de la maîtrise qu'elle a des informations et des connaissances. C'est pourquoi, les pays vraiment développés ne sont pas des pays en conflit avec eux-mêmes. La CNUCED est l'un des organismes onusiens qui parvient à publier au moins quatre rapports par an. Elle accorde beaucoup d'importance à l'information, et souhaite aujourd'hui en améliorer l'accès avec des outils numériques. C'est pourquoi, elle a créé l'Institut virtuel, qui veut donner aux différents centres de recherche et de réflexion, et aussi aux individus, la possibilité d'avoir accès à des ressources d'information fiables, tout en partageant leurs propres expériences. Nous avons déjà obtenu un certain succès avec notre système de gestion de la dette extérieure, qui permet à des pays d'économiser des frais de consultants et de réduire les pertes sur les taux de change. Notre système de gestion des procédures douanières a, lui aussi, été jugé utile par de nombreux pays. Avec l'appui du PNUD, 80 pays utilisent aujourd'hui ce programme, a indiqué M. Ricupero, convaincu que l'Institut virtuel de la CNUCED sera un grand succès.

À son tour, le Vice-Directeur de la Division SITE de la CNUCED a indiqué que l'Institut s'adresse à des institutions qui offrent des programmes de diplômés et de doctorants sur les questions relatives au commerce et au développement. L'Institut virtuel pourra leur donner accès au travail analytique et des outils d'enseignement de la CNUCED. L'Institut permettra aussi un échange de ressources et une collaboration avec la CNUCED. Un réseau a été mis en place à cette fin, a-t-il encore indiqué. Le bien-fondé de l'Institut a été souligné par un de ses membres fondateurs et Coordonnateur du Programme de diplomatie économique de l'Institut d'économie de l'Université de Campinas au Brésil. Son programme a été présenté comme un exemple probant d'une approche intégrée de l'enseignement des questions du commerce, de l'investissement et du développement fondé sur les analyses de la CNUCED et la recherche endogène. Il a ainsi annoncé que son Université et la CNUCED ont signé un mémorandum d'accord sur une coopération à long terme concernant le cours de diplomatie économique. Les principales contributions de la CNUCED portent sur les objectifs des conférences de l'ONU et les manuels de formation orientés sur les politiques plus que sur les règles. L'Institut virtuel arrive à point nommé, a-t-il conclu, en estimant que cet Institut peut être un outil de

liens de sociabilité et d'échanges. Enfin le Directeur du Centre de formation à distance de l'Université de Maurice, également Membre fondateur de l'Institut, a argué que l'Institut aura le mérite de donner accès aux informations les plus récentes. Il s'agira d'échanger les informations et de coopérer à la création de ressources.

A compter de mai 2004, l'Institut et son réseau se composaient d'une petite dizaine d'universités, a déclaré le Secrétaire général de la CNUCED, en conclusion. L'Institut essaiera d'organiser et de classer le travail analytique de la CNUCED et donnera des instructions sur la manière de l'utiliser. La coopération avec le réseau sera d'une grande utilité car il permettra à la CNUCED de maintenir le contact avec les pays en développement. La CNUCED offrira aussi des cours et des modules sur plusieurs aspects des négociations commerciales, dont le règlement des différends concernant d'autres organisations internationales et non seulement l'OMC. La CNUCED souhaite obtenir toute la coopération des milieux universitaires et des instituts de recherche et leur donner la possibilité de détacher leurs enseignants auprès de la Conférence pour y passer une année de recherche. La CNUCED s'ouvre aussi aux jeunes diplômés et essaiera d'encourager des recherches conjointes, en particulier dans les études de cas nationales. Le travail est évolutif et la CNUCED espère acquérir au fur et à mesure des informations détaillées sur les meilleures pratiques à diffuser. L'Institut est en fait une porte ouverte à la création de partenariats, a-t-il ajouté avant de procéder au lancement officiel de l'Institut virtuel, qui est la "réalisation complète de ce qui a commencé à Bangkok, en 2000".

* * * * *